

# Réunion des Délégués du Personnel

## Etablissement d'Aubevoye

Compte rendu de la réunion  
du mardi 13 Février 2018

## QUESTIONS DES ELUS CFE-CGC

65070 / 02.18 / 1 QVT

Une nouvelle étude sur la réimplantation des bureaux est en cours au CTA et sera présentée en CHSCT  
Des correspondants QVT ont été désignés dans certains services

- Quel est le rôle de ces correspondants (observateur, acteur, autre ?)
- Comment sont remontées les informations issues de ces correspondants QVT ?

**Réponse : il s'agit de correspondants bâtiments désignés dans chaque bâtiment. Interlocuteurs privilégiés des de la DISG, de l'Accueil Prévention Protection (A2P), de la com**

- **travaux pilotés par la DISG , maintenance , incidents majeurs type coupure fluides ou énergie**
- **les contrôles réglementaires (ventilation, armoires électriques, appareils de levage)**
- **Remonter les dysfonctionnements aux Services Généraux et A2P, sans se substituer à certaines actions qui peuvent être menées par l'ensemble des résidents (via le système de demandes d'intervention)**
- **Remonter les suggestions d'amélioration du quotidien sur le site**
- **Donner un feed back sur les prestations sur site**

65070 / 02.18 / 2 Restauration rapide

Lors de la dernière commission restauration, l'idée d'une restauration rapide à Aubevoye n'était pas connue des conditions de travail

- Pouvez-vous nous confirmer qu'il y aura bien une restauration rapide sur le CTA et informer les ingénieurs conditions de travail pour qu'ils puissent travailler sur ce dossier

**Réponse : Il y a un projet de restauration rapide aux conditions de travail prévu nous l'espérons pour 2018. Nous ferons un point systématique avec le service compétent avant la commission restauration.**

65070 / 02.18 / 3 PC Ace1 syndicaux

Suite à la réponse : 65070 / 11.17 / 5 ACE2

« Suite au début du déploiement de la migration vers Ace2 :

Quelle est la démarche pour Ace2 avec des postes Ace1 en VPN ?

**Réponse : Merci de préciser si ce sont des personnes en télétravail qui utilisent VPN pour accéder au réseau Renault ? »**

Il y eu méprise par la direction sur le sens de la question posée

- Quand et comment les pc Ace1 des représentants syndicaux seront migrés en Ace2 car identifiés en IPN virtuel ( V00xxxx ) ?

**Réponse : Tous les postes liés à un ou plusieurs IPN virtuels seront traités de façon spécifique après analyse de l'usage et apport de la solution la plus adaptée. Ces analyses ont commencé et dureront jusqu'à l'été pour prendre en compte l'ensemble des cas.**

**Plus de 400 personnes ont migrés sur Ace 2. Les sessions de dotation de PC Ace 2 vont reprendre à partir de mi-Mars prochain.**

65070 / 02.18 / 4 Migration Ace2

La migration vers Ace2 sur le CTA a été stoppée en décembre. Or de nombreux salariés sont en attente de migration depuis décembre après avoir fait toute la procédure requise.



De plus de nombreux outils professionnels posent problèmes sur Ace2 (DDT2000, Matlab, etc...)  
A ce jour, il n'y a eu aucune information sur ces 2 sujets

- Quand les salariés du CTA pourront-ils migrés sur Ace2 et percevoir leur nouveaux pc ?
- La direction peut-elle informée les salariés sur les problèmes actuels avec Ace2 et sur une perspective de résolution ?

**Réponse :**

**Prévisionnel de sessions de remplacement de postes sur le CTA en mars 2018.**

**La mise en compatibilité des applications est réalisée par chaque responsable d'application.**

**Aujourd'hui, la grande majorité des applications sont compatibles (718). 60 applications ne sont pas compatibles et sont en cours de remédiation par DIR.**

**65 applications seront désengagées (soit remplacées par une autre application, soit abandonnées).**

**65070 / 02.18 / 5      Workpackges 2018**

- Quel est le planning prévisionnel des mises en workpackages pour 2018 et par services ?

**Réponse : Cette question n'est pas de la compétence de cette instance.**

## **QUESTIONS DES ELUS SUD**

**65070 / 02.18 / 6      Parking handicapé**

Devant le bâtiment du CE, nous avons les parkings pour personne à mobilité réduites.4 et 5 places.

Le fait est que le côté grille, l'ancien marquage n'étant pas effacé crée des problèmes. De plus, la place située près du passage piéton côté route est plus large que les autres.

Nous vous avons informé des difficultés de pouvoir se garer à ces places.

Depuis le début d'année à 9h25, les places sont toutes utilisées. L'agent de sécurité qui contrôle les coffres vous dit de vous garer entre deux, ce qui n'est pas normal. Quant à l'accueil, lorsqu'il appelle la sécurité, la consigne est de se garer sur les places VIP.

Pour être plus concret, le 31 janvier 2018, le nombre de voiture garé sur le côté grillage est de 6 pour 4 places marquées ! Et le parking VIP était complet.

**Les places pour les personnes handicapées sont plus larges que les autres pour une bonne raison.** Donc avoir 6 véhicules garés côté grille est problématique pour que les personnes ayant un handicap puissent ouvrir la porte du conducteur en grand afin de monter ou descendre de son véhicule sans difficulté.

Les délégués SUD demandent :

Que côté grille, soit créer une place supplémentaires en réduisant la 1<sup>ère</sup> et d'effacer les anciens marquages.

Que comme le reste du parking, soit pensée une augmentation de parking pour personnes à mobilité réduite.

**Réponse : Nous allons refaire des contrôles, les incivilités pourront donner lieu à la pose d'un sabot.**

**65070 / 02.18 / 7      Sanitaire**

Les urinoirs des hommes au G06 1<sup>er</sup> étage côté « DR » sont condamné car un bouchon provoque des écoulements dans le labo transformé en salle de détente situé en dessous, ce qui effectivement crée un gros souci d'hygiène. Il semble impossible de déboucher les canalisations donc la situation dure. Du coup, les hommes n'ont plus que deux cuvettes romaines à leur disposition (pour une moyenne de 20 personnes masculines).



Fait récent, les hommes vont dans les toilettes des femmes situées à côté et utilisent la seule cuvette romaine à la disposition des femmes, en une moyenne de 4.

Les délégués SUD demandent :

Qu'une solution soit trouvée pour déboucher les canalisations

S'il ne faut pas faire comme au G18 et G19 mettre une serrure à code sur la porte des toilettes pour femmes

**Réponse : A ce jour, les urinoirs ne sont plus condamnés. Il y a eu 2 interventions dû au calcaire**

#### **65070 / 02.18 / 8      Parking**

La situation est de plus en plus délicate et ce n'est pas dû au roulement des personnes en équipes puisqu'à 10h, le parking déborde de partout (concrètement le 25/01/2018).

Vous nous avez dit que 100 places vont être budgétées.

Les délégués du personnel SUD demandent :

a- Ce qu'il en ait ?

b- Si des plans existent, de nous les présenter

**Réponse : La situation s'était améliorée, nous allons refaire des comptages en semaine et le WE (pour identifier les véhicules ventouses).**

#### **65070 / 02.18 / 9      Portail HV**

Les délégués du personnel SUD demandent :

Quels sont les prérequis pour prendre une compensation période variabilité (0900) ?

**Réponse : Tous les collaborateurs soumis à l'horaire variable ont droit à 2 jours de compensation périodique de variabilité (1 par semestre).**

#### **65070 / 02.18 / 10      Accident avec un véhicule pool**

Un salarié du CTA a eu un accident la semaine dernière avec un véhicule de pool.

L'assistance de l'assurance a brillé par son absence pour rentrer chez lui, alors qu'il n'y avait que des dommages matériels.

Nous sommes tous conducteurs et assurés et avons des contrats avec notre assureur, mais là, on ne sait pas quelles sont les garanties...

Les délégués du personnel SUD demandent :

Quand un collaborateur circule en véhicule de pool, quelles sont les garanties souscrites ?

De quelle assistance le conducteur peut-il bénéficier ?

Et en cas de dommages corporels, y a-t-il des indemnités, des prises en charge à domicile, etc... ???

Une information, une note explicative serait la bienvenue dans la pochette du véhicule.

**Réponse : « Nos véhicules rentrent dans le cadre de la Garantie Contractuelle Constructeur. En cas de panne immobilisante (autre que sinistre ou crevaison) il faut appeler Renault Assistance et suivre les directives.**

**Nos véhicules bénéficient des mêmes conditions de garantie que ceux des particuliers.**

**Toutes les informations utiles figurent sur le « Ticket de Départ » remis au collaborateur lors de la prise du véhicule (voir PJ).**



**65070 / 02.18 / 11**      Véhicule en W

Les délégués du personnel SUD demandent :

Quand un collaborateur circule en véhicule en immatriculation W, quelles sont les garanties souscrites ?

De quelle assistance le conducteur peut-il bénéficier ?

Et en cas de dommages corporels, y a-t-il des indemnités, des prises en charge à domicile, etc... ???

Une information, une note explicative serait la bienvenue dans la pochette des W.

**Réponse : Rappel en séance des règles d'utilisation du W. Elles sont disponibles dans Déclic (Politique Véhicules d'entreprise dans The Book). Les garanties assurance ne jouent que dans ce cadre précis.**

**65070 / 02.18 / 12**      Restauration rapide

Une enquête a été effectuée en 2017 sur le besoin éventuel, d'une restauration rapide.

Votre réponse 65070 / 01.18 / 6 :

Le besoin d'une restauration rapide sur le site est avéré et nous souhaitons arriver à mettre en place ce concept.

Nous prenons acte mais cette réponse n'est pas suffisante.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Une présentation exhaustive de cette enquête.

**Réponse : L'enquête confirme un besoin de restauration rapide et permet d'avoir des éléments qualitatifs sur le contenu de la prestation attendue.**

